

**M. HEBBRECHT** : Monsieur le Maire, je souhaite dire ici devant tout le monde que M. URGIN a une habileté incommensurable pour transformer quelques mots ou quelques phrases dans un texte en propos politiques à outrance qui dépassent largement le cadre de ce que j'avais évoqué dans mon vœu.

Quand je parlais des tarifs, M. URGIN n'est pas innocent. Il sait très bien qu'actuellement les tarifs de transport en commun sont élevés pour certaines personnes, notamment parce que nous avons aussi à faire face à beaucoup de problèmes d'entretien, de resquilles ou de choses similaires.

Je n'ai même pas parlé de ce que Mme PECRESSE aurait pu déclarer ou ne pas déclarer. Le problème est qu'actuellement beaucoup de nos concitoyens préfèrent prendre leur voiture que les transports en commun. Vous m'expliquez à ce moment-là pourquoi ils préfèrent voyager dans leur voiture, quitte à subir des embouteillages énormes. Peut-être est-ce dû à la qualité du service, à la qualité des rames ... Beaucoup d'études sont faites à ce sujet-là mais cela n'arrive pas au bout.

Ce que je souhaite dire, M. URGIN, et pour conclure, c'est que je vous rassure, mon cher Axel, je ne suis absolument pas inquiet pour les échéances futures, contrairement à ce que vous pourriez croire. Vous avez dérivé sur un sujet qui n'était pas du tout mon propos et je pense que nous en reparlerons au mois de mai prochain.

**Mme CALMET** : Deux mots parce qu'il ne s'agit pas de prolonger le débat. Si effectivement je rejoins le terme politique pour qualifier ce vœu et surtout parfaitement ringard puisque l'on est toujours dans le même concept sur les voitures gages de modernité, aujourd'hui, M. HEBBRECHT, que vous le vouliez ou non, il y a deux fois plus de déplacements en transport en commun qu'en voiture en Ile de France. Les Franciliens se déplacent donc en transport en commun et les Cristoliens particulièrement, compte tenu de leur desserte.

Cette chose étant dite, cessons les combats d'arrière garde.

Juste une remarque sur la question de l'augmentation des tarifs. Vous avez raison, les tarifs des transports collectifs vont sans doute augmenter, en tout cas le STIF va sans doute en décider ainsi mercredi prochain. Ils vont augmenter dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et savez-vous pourquoi ?

